

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 943

13 mai 2006

### SOMMAIRE

A.G.E. Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	45235	JBM S.A., Luxembourg . . . . .	45248
AdvisorTech International, S.à r.l., Luxembourg . .	45262	JBM S.A., Luxembourg . . . . .	45248
Amfico, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45221	Kings Cross Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45230
Arca.Com, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45221	Kings Cross JV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45233
B-Line S.A., Luxembourg . . . . .	45231	Kings Cross Residential, S.à r.l., Luxembourg . . . .	45222
B-Line S.A., Luxembourg . . . . .	45232	Kings Cross Retail, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45220
B-Line S.A., Luxembourg . . . . .	45232	Klopp & Bour Conseils S.A., Luxembourg . . . . .	45246
Bati Expansion S.A., Pétange . . . . .	45246	Kwintet International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45237
Brookfield Properties (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	45262	Maarik S.A.H., Luxembourg . . . . .	45264
CEP II Co-Investment, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45256	Marinella S.A., Luxembourg . . . . .	45219
Cortec Papersystems, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45232	MedLX1 S.A., Luxembourg . . . . .	45256
D.D.P. Company S.A., Luxembourg . . . . .	45220	New Europe Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45218
D.D.P. Company S.A., Luxembourg . . . . .	45221	Nicinvest S.A., Bridel . . . . .	45241
D.D.P. Company S.A., Luxembourg . . . . .	45221	Nordic Fashion, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45218
Dalia Invest S.A., Luxembourg . . . . .	45246	Novamil Invest S.A., Luxembourg . . . . .	45247
Dreadnought Investments Limited, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	45255	Oldgate Investment S.A., Luxembourg . . . . .	45261
Dreadnought Investments Limited, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	45255	Orens S.A., Pétange . . . . .	45264
DSK Systems S.A., Luxembourg . . . . .	45234	Orens S.A., Pétange . . . . .	45264
DSK Systems S.A., Luxembourg . . . . .	45235	Pharus Advisors (Luxembourg) S.A., Luxembourg	45263
Eastman Chemical Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	45256	PMV Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45218
Emetex S.A., Luxembourg . . . . .	45263	Prairie Rouge S.A., Luxembourg . . . . .	45220
Euromusic S.A., Luxembourg . . . . .	45228	Pravda, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45227
First Top LuxCo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45228	Promint Holding S.A., Luxembourg . . . . .	45218
First Top LuxCo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45230	Repco 4 S.A., Luxembourg . . . . .	45244
Geso S.A., Luxembourg . . . . .	45219	Rolaco Hotels S.A., Luxembourg . . . . .	45237
Harmonis S.A., Luxembourg . . . . .	45246	SFM Structured Finance Management S.A., Lu- xembourg . . . . .	45228
Hawk Management S.A., Senningerberg . . . . .	45263	Soen Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	45262
ICI Consulting, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	45233	Sofid S.A., Luxembourg . . . . .	45227
ING Private Equity, Sicav, Luxembourg . . . . .	45263	Stevordia S.A., Luxembourg . . . . .	45219
Interaction-Connect S.A., Luxembourg . . . . .	45223	Tankreederei II S.A., Luxembourg . . . . .	45256
International Flavors & Fragrances (Luxembourg), S.à r.l., Bertrange . . . . .	45255	Teekay European Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . .	45247
International Flavors & Fragrances (Luxembourg), S.à r.l., Bertrange . . . . .	45255	Tomorrow's Technologies S.A., Luxembourg . . . . .	45248
International Flavors & Fragrances (Luxembourg), S.à r.l., Bertrange . . . . .	45264	Verdoso Investments S.A., Luxembourg . . . . .	45219
JBM S.A., Luxembourg . . . . .	45248	Vulcan Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	45223
JBM S.A., Luxembourg . . . . .	45248	WestLease (1) International Limited, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	45249
		World Fuel Services Finance Company, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	45263
		WSI Education, S.à r.l., Heienhaff . . . . .	45248

**NEW EUROPE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 106.556.

Par résolution en date du 13 décembre 2005, l'associé unique de la société NEW EUROPE HOLDINGS, S.à r.l. a décidé de nommer avec effet immédiat et pour une période indéterminée Sarah Jane Olex, résidant au 41, Woodstock Road, Londres W41 DT, Royaume-Uni, en tant que Gérante de la société en remplacement de Matthew Olex Szczytowski, gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017517/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2006.

**PROMINT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 33.749.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2005*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Monsieur Francesco Ressiga Vacchini et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN03888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017816/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

**NORDIC FASHION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. KappAhl, S.à r.l., anc. CIDRON SIX, S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 32.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 103.966.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 13 février 2006, l'associé unique de la société NORDIC FASHION, S.à r.l. (anciennement KappAhl, S.à r.l., anciennement CIDRON SIX, S.à r.l.), a décidé de nommer avec effet immédiat et pour une période indéterminée Ingrid Moinet, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que Gérante de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2006, réf. LSO-BN03864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017841/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

**PMV LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 100.759.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PMV LUXEMBOURG, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant B

M. Bogers

Administrateur-délégué

(019130/1084/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**MARINELLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 90.113.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006, réf. LSO-BN00097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

*Pour la société*

Signature

(017857//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

**VERDOSO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 59.863.

Il résulte:

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., et

- Du changement de la dénomination de RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. en date du 2 février 2006,

que le conseil d'Administrateurs de la société est constitué comme suit:

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,  
RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Franck Ullmann-Hamon.

Luxembourg, le 16 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04005. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017928//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

**STEVORDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 45.820.

Il résulte:

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., et

- Du changement de la dénomination de RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., et;

en date du 2 février 2006, que le conseil d'Administrateurs de la société est constitué comme suit:

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.;  
RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.;  
Philip Demot.

Luxembourg, le 16 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04007. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017931//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

**GESO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 37.358.

Il résulte:

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., et

- Du changement de la dénomination de RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., et

- Du changement de la dénomination de RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. en ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.;

en date du 2 février 2006, que le conseil d'Administrateurs de la société est constitué comme suit:  
RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.;  
RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.;  
ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Luxembourg, le 16 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017934//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**PRAIRIE ROUGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 67.791.

Il résulte:

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., et
- Du changement de la dénomination de RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., et
- Du changement de la dénomination de RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. en ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.;

en date du 2 février 2006, que le conseil d'Administrateurs de la société est constitué comme suit:

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,

RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,

ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Luxembourg, le 16 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017936//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**KINGS CROSS RETAIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.568.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(018893/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**D.D.P. COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 131, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 54.306.

Constituée par acte passé par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 291 du 14 juin 1996, modifié par acte passé par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange en date du 28 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 536 du 26 juillet 2000.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 13 octobre 2005*

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société D.D.P. COMPANY S.A., tenue au siège social en date du 13 octobre 2005, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1° Révocation d'un membre du conseil d'administration:

- Monsieur Alexandre Comar, demeurant B-4620 Fleron, 11, rue Louis Wisley.

2° Nomination d'un nouvel administrateur:

- Madame Fabienne Maquet, demeurant B-6700 Arlon, 53, rue du Goldberg.

3° Révocation du commissaire aux comptes:

- Madame Marie Dasnoy, B-6700 Arlon, 78, rue du Vicinal.

4° Nomination comme nouveau commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE FIBETRUST, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

DDP COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018383//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2006.

---

**D.D.P. COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 131, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 54.306.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2006.

Signature.

(018389//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2006.

---

**D.D.P. COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 131, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 54.306.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Signature.

(018391//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2006.

---

**AMFICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 88.299.

Il résulte:

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., et

en date du 2 février 2006, que le conseil de Gérance de la société est constitué comme suit:

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,

RABO MERCHANT BANK N.V.,

Jan Remie.

Luxembourg, le 16 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017938//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**ARCA.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, route de Cessange.

R. C. Luxembourg B 107.547.

*Contrat de cession de parts sociales*

Entre:

Monsieur Richard Thomas, directeur commercial, né à Rueil-Malmaison (France), le 22 mars 1964, demeurant 25, Domaine de la Moselle à F-57970 Illange,

ci-après dénommé «le cédant», d'une part,

et

la société de droit bahamien CLAYSON S.A., établie et ayant son siège social 13, First Floor, Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street, Victoria, Mahé, République des Seychelles, incorporée sous le numéro IBC 024362, représentée

par ses administrateurs en fonctions, et aux fins des présentes par Maître Karine Schmitt, avocat à la Cour, suivant procuration lui délivrée en date du 17 novembre 2005,

ci-après dénommée «le cessionnaire», d'autre part.

Il a été exposé ce qui suit:

La société à responsabilité limitée ARCA.COM, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1320 Luxembourg, 90, route de Cessange, a été constituée en date du 21 avril 2005 par-devant le notaire Jean-Joseph Wagner de résidence à Sanem (Luxembourg), avec un capital social de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros), divisé en 100 parts sociales d'une valeur de 125,- EUR (cent vingt-cinq) chacune.

La répartition du capital social est la suivante:

- Monsieur Richard Thomas, préqualifié, détient 100 parts sociales de 125,- EUR chacune pour un montant total de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros).

L'objet de la société consiste dans des fonctions de négociateur et/ou intermédiaire dans des acquisitions, ventes dans le domaine de vins, alcools. spiritueux, ainsi que dans le secteur de l'immobilier.

Il a été convenu ce qui suit:

1. Objet de la cession.

Le cédant est propriétaire de 100 parts sociales.

Par les présentes le cédant cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière à la société CLAYSON S.A., préqualifiée, cessionnaire, la pleine propriété de 80 parts sociales (quatre-vingts), lui appartenant de la société ARCA.COM, S.à r.l.

Le cessionnaire sera subrogé dans les droits et obligations attachés aux parts cédées.

2. Prix pu contrat.

Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, 80 parts sociales pour le prix de 125,- EUR chacune soit un montant total de 10.000,- EUR (dix mille euros).

Le prix n'est pas divisible.

Les parties ont fixé la valeur de leur participation en pleine connaissance de cause, et plus particulièrement suivant prix statutaire, partant renoncent tant pour eux-mêmes que pour leurs ayants droit à demander la résolution de la vente notamment pour erreur sur le prix.

Le prix sera acquitté au jour de signature des présentes.

3. Entrée en jouissance.

L'entrée en jouissance est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2005 avec tous les droits y attachés aux parts sociales (droit de vote, droit aux dividendes en cas de distribution de résultat ou en cas de liquidation...).

4. Déclarations générales.

Les soussignés déclarent chacun en ce qui les concerne:

«qu'ils ont la pleine capacité civile pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites et plus spécialement qu'ils ne font pas présentement l'objet d'une procédure collective ni ne sont susceptibles de l'être en raison de leurs professions et fonctions ni ne sont en état de cessation de paiement ou déconfiture.»

5. Formalités de publicité et enregistrement.

Le cessionnaire s'engage à accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité, conformément à l'article 1690 du code civil.

Les présentes seront dûment enregistrées dans la quinzaine de leurs signatures.

Les frais seront supportés par le cessionnaire.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2005, en autant d'exemplaires que de parties, outre les exemplaires destinés à l'enregistrement.

- / Pour CLAYSON S.A.

R. Thomas / K. Schmitt

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04715. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018233//62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2006.

**KINGS CROSS RESIDENTIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.566.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(018895/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

**INTERACTION-CONNECT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 68.369.

*Extrait des résolutions des actionnaires de la Société du 18 novembre 2005*

En date du 18 novembre 2005, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de révoquer tous les membres actuels du conseil d'administration de la Société avec effet au 21 novembre 2005, à savoir les personnes suivantes:

Monsieur Michel Andvord, né le 17 novembre 1951 à Oslo, Norvège, demeurant à 1, Per Krohgsr, 1065 Oslo, Norvège;

Monsieur Alan Hickman, né le 26 mars 1946 à Nottingham, Angleterre, demeurant à Eur. Link, Sheffield Business Park, S9 1XU Sheffield, Angleterre;

Monsieur Anton Stahrlinger, né le 31 octobre 1950 à Stadl-Paura, Autriche, demeurant à 37, Vogelweiderstrasse, 4600 Wels, Autriche;

Monsieur Michel Timmermans, né le 27 mai 1948 à Gent, Belgique, demeurant à 69, Europalaan, 9800 Deinze, Belgique;

Monsieur Daniel Zeller, né le 8 mars 1958 à Zürich, Suisse, demeurant à 2, Erlenwiesenstrasse, 8604 Volketswil, Suisse;

Monsieur Paavo Feirikki, né le 31 mai 1948 à Helsinki, Finlande, demeurant à 12, Manttaalitie, 01530 Vantaa, Finlande.

- de nommer les personnes suivantes:

Monsieur Anton Stahrlinger, né le 31 octobre 1950 à Stadl-Paura, Autriche, demeurant à 37, Vogelweiderstrasse, 4600 Wels, Autriche;

Monsieur Daniel Zeller, né le 8 mars 1958 à Zürich, Suisse, demeurant à 2, Erlenwiesenstrasse, 8604 Volketswil, Suisse;

Monsieur Alan Barclay, né le 31 mars 1957 à Dundee, Ecosse, demeurant à 17A, Bridle Road, NG9 3DH Nottingham, Angleterre;

Monsieur Rafael Benavides, né le 3 octobre 1962 à Malaga, Espagne, demeurant à 5, Alameda Colon, 29001 Malaga, Espagne;

Monsieur Geroge Gerardos, né le 20 juillet 1946 à Palaio Faliro-Peiraias, Grèce, demeurant à 5, Favierou Street, 14452 Metamorphosis, Grèce;

Monsieur Bjorn Maarud, né le 23 août 1955 à Arnes, Norvège, demeurant à 52, Snekkerstuveien, 2020 Skedsmokorset, Norvège;

Monsieur Heikki Vienola, né le 17 juillet 1960 à Helsinki, Finlande, 12, Manttaalitie, 01530 Vantaa, Finlande, en tant que nouveaux membres du conseil d'administration pour avec effet au 21 novembre 2005 pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010.

- de nommer Alan Barclay, né le 31 mars 1957 à Dundee, Ecosse, demeurant au 17A, Bridle Road, NG9 3DH Nottingham, Angleterre, en tant que nouveau président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

INTERACTION-CONNECT S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04459. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018292/250/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2006.

**VULCAN HOLDINGS LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 103.022.

In the year two thousand and five, on the ninth of December.

Before us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of VULCAN HOLDINGS LUXEMBOURG (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 103.022, incorporated pursuant to a deed of the notary Henri Hellinckx, residing in Mersch, on 13 September 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 23 November 2004, number 1.191. The articles of incorporation were last modified by a deed of the prenamed notary Henri Hellinckx, on 15 June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 25 November 2005, number 1.272.

The meeting was opened at 12:45 a.m., with Mr Benoît Duvieusart, licencié en droit, residing in Luxembourg, in the chair, acting also as scrutineer.

The President appointed as secretary Mrs Natacha Steuermann, clerc de notaire, residing in Grevenmacher.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1) Approval of shareholders.

2) Increase of the Company's share capital by an amount of three million four hundred thousand Euro (EUR 3,400,000.-) in order to increase it from its current amount of sixty-four million six hundred ninety-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 64,695,225.-) up to sixty-eight million ninety-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 68,095,225.-) through the issue of one hundred thirty-six thousand (136,000) shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

3) Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at sixty-eight million ninety-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 68,095,225.-) divided into two million seven hundred twenty-three thousand eight hundred nine (2,723,809) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

4) Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III.- That all the shareholders, or their representatives, declare having had due notice of the meeting and knowledge of its agenda, so that they waive any objection to having been convened at shorter notice than provided in the Company's Articles of Association;

IV.- That pursuant to the attendance list, 2,587,809 shares, representing 100% of the share capital are present or represented at the present meeting.

V.- That the present meeting, is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda. Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

As a matter of ratification, the meeting decides to grant its formal agreement, as requested by article 189 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies, to the following transfers of shares of the Company:

(a) the transfer, with effect on September 28, 2004, by FP VULCAN HOLDINGS, Cayman Islands, of 2,129,841 shares of the Company to NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., (share capital: 12,500 EUR) with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 103.023,

(b) the transfer, with effect on September 29, 2004, by NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., of 2,129,840 shares of the Company to NEW SubVCST LUXEMBOURG, S.à r.l., (share capital: 53,258,500 EUR) with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 103.451,

(c) the transfer, with effect on June 15, 2005, by:

a. Mr Carlo Soors of 17,000 shares,

b. Mr Paul Houben of 3,000 shares,

c. Mr Eddy Van Steyvoort of 3,000 shares,

d. Mr Bernard Vandewiele of 3,000 shares,

e. Mr Peter Pecinovsky of 2,000 shares,

f. Mr Karel Croes of 1,000 shares,

g. Mr Antoine Engelen of 1,000 shares,

h. Mr Eric Willekens of 1,000 shares,

i. Mr Rudy Herman of 1,000 shares,

to Stichting Administratiekantoor VULCAN HOLDINGS, with registered office at Naritaweg 165, Telestone 8, 1043BW Amsterdam, The Netherlands.

*Second resolution*

The meeting decides to increase the Company's share capital by an amount of three million four hundred thousand Euro (EUR 3,400,000.-) in order to increase it from its current amount of sixty-four million six hundred ninety-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 64,695,225.-) up to sixty-eight million ninety-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 68,095,225.-) through the issue of one hundred thirty-six thousand (136,000) shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The Company further decides that the one per cent contribution duty applicable to the present capital increase shall be borne by the subscribers, in proportion to their respective subscription.

The one hundred thirty-six thousand (136,000) shares have been subscribed as follows:

Name of subscriber	Address	Number of shares	Subscription price
Mr Carlo Soors . . . . .	Rijelstraat 114, 8820 Torhout, Belgique	68,000	1,700,000
Mr Paul Houben . . . . .	North River Side 620, St Clair, MI 48079USA	12,000	300,000
Mr Eddy Vansteyvoort . . . . .	Steenweg 237A, 3570 Alken, Belgique	12,000	300,000
Mr Bernard Vandewiele . . . . .	Lareveenstraat 7, 1980 Zemst-Laar, Belgique	12,000	300,000
Mr Peter Pecinovsky. . . . .	Dopheidestraat 17, 3600 Gent, Belgique	6,000	150,000
Mr Karel Croes. . . . .	Moggeweidestraat 21, 3750, Alken, Belgique	4,000	100,000

Mr Antoine Engelen . . . . .	Neerstraat 32, 3582 Koersel, Belgique	4,000	100,000
Mr Eric Willekens . . . . .	Voort 60, 2440 Geel, Belgique	3,000	75,000
Mr Rudy Herman . . . . .	Kraaikant 62A, 3221 Nieuwrode, Belgique	3,000	75,000
Mr Stephan Kessel . . . . .	Salinenstr 30, 30952 Ronnenberg, Germany	8,000	200,000
Mr Alexander . . . . .	Toeldte 15 Lammermoor Dr, St. Heliers, Auckland, New Zealand	4,000	100,000
Total . . . . .		136,000	3,400,000

One hundred twenty-eight thousand (128,000) shares so subscribed have been paid up in cash so that an amount of three million two hundred thirty two thousand Euro (EUR 3,232,000.-) has been credited on a bank account of the Company, as it has been proven to the undersigned notary, while the eight thousand (8,000) shares subscribed by Mr Stephan Kessel have been paid up through the contribution, up to two hundred two thousand Euro (EUR 202,000.-), of a claim of Mr Kessel against the Company, as this has been evidenced to the undersigned notary by virtue of a Management Report of the Company, so that the total amount of three million four hundred thirty-four thousand Euro (EUR 3,434,000.-) is at the disposal of the Company, of which thirty-four thousand Euro (EUR 34,000.-) represent the one percent contribution duty supported by the subscribers.

The proxyholder is authorised to subscribe the new shares in the name and on behalf of the subscribers.

The total contribution of three million four hundred thousand Euro (EUR 3,400,000.-) is entirely allocated to the share capital.

#### Third resolution

As a consequence of the above mentioned actions, article 6 of the articles of incorporation is amended, and shall now read as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at sixty-eight million ninety-five thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 68.095.225.-) divided into two million seven hundred twenty-three thousand eight hundred nine (2,723,809) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person(s), the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing person(s), the English version will prevail in case of differences between the English and French text.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société VULCAN HOLDINGS LUXEMBOURG (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.022, constituée suivant acte notarié du notaire Henri Hellinckx, de résidence à Mersch, en date du 13 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 septembre 2004, numéro 1.191. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du prédit notaire Henri Hellinckx, en date du 15 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1.272 du 25 novembre 2005.

L'Assemblée est ouverte à 12:45 heures, sous la présidence de Maître Benoît Duvieusart, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, lequel exercera également les fonctions de scrutateur.

Le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, clerc de notaire, demeurant à Grevenmacher.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### Ordre du jour:

- 1) Agrément à des transferts de parts sociales.
- 2) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois millions quatre cent mille euros (EUR 3.400.000,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de soixante-quatre millions six cent quatre-vingt-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 64.695.225,-), à soixante-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 68.095.225,-) par l'émission de cent trente-six mille (136.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- 3) Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 6.** Le capital est fixé à la somme de soixante-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 68.095.225,-) représenté par deux millions sept cent vingt-trois mille huit cent neuf (2.723.809) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

4) Divers.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que tous les actionnaires, ou leurs représentants, déclarent avoir été dûment convoqués et avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, de telle sorte qu'ils renoncent aux formalités et délais de convocations prévus par les statuts de la société.

IV.- Que, selon la liste de présence, 2.587.809 parts sociales, représentant 100% du capital social est présent ou représenté à la présente assemblée.

V.- Que la présente assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

A titre de ratification, l'assemblée générale des associés décide de donner son agrément formel, tel que requis par l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, aux transferts de parts sociales suivants:

(d) le transfert, avec effet au 28 septembre, 2004, par FP VULCAN HOLDINGS, Cayman Islands, de 2.129.841 parts sociales en faveur de NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., (capital: 12.500 EUR) dont le siège social est établi 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 103.023,

(e) le transfert, avec effet au 29 septembre, 2004, par NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., de 2.129.840 parts sociales en faveur de NEW SubVCST LUXEMBOURG, S.à r.l., (capital: 53.258.500 EUR) dont le siège social est établi 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 103.451,

(f) le transfert, avec effet au 15 juin, 2005, par:

- a. M. Carlo Soors de 17.000 parts sociales,
- b. M. Paul Houben de 3.000 parts sociales,
- c. M. Eddy Van Steyvoort de 3.000 parts sociales,
- d. M. Bernard Vandewiele de 3.000 parts sociales,
- e. M. Peter Pecinovskiy de 2.000 parts sociales,
- f. M. Karel Croes de 1.000 parts sociales,
- g. M. Antoine Engelen de 1.000 parts sociales,
- h. M. Eric Willekens de 1.000 parts sociales,
- i. M. Rudy Herman de 1.000 parts sociales,

en faveur de Stichting Administratiekantoor VULCAN HOLDINGS, avec siège à Naritaweg 165, Telestone 8, 1043BW Amsterdam, The Netherlands.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois millions quatre cent mille euros (EUR 3.400.000,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de soixante-quatre millions six cent quatre-vingt-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 64.695.225,-), à soixante-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 68.095.225,-) par l'émission de cent trente-six mille (136.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

La société décide en outre que le montant du droit d'apport de 1% applicable à la présente augmentation de capital sera supporté par les souscripteurs, au prorata de leurs souscriptions respectives.

Les cent trente-six mille (136.000) parts sociales ont été souscrites comme suit:

Nom du souscripteur	Adresse	Nombre de parts	Prix de souscription
M. Carlo Soors . . . . .	Rijelstraat 114, 8820 Torhout, Belgique	68.000	1.700.000
M. Paul Houben . . . . .	North River Side 620, St Clair, MI 48079USA	12.000	300.000
M. Eddy Vansteyvoort. . . . .	Steenweg 237A, 3570 Alken, Belgique	12.000	300.000
M. Bernard Vandewiele . . . . .	Lareveenstraat 7, 1980 Zemst-Laar, Belgique	12.000	300.000
M. Peter Pecinovskiy . . . . .	Dopheidestraat 17, 3600 Gent, Belgique	6.000	150.000
M. Karel Croes . . . . .	Moggeweidestraat 21, 3750, Alken, Belgique	4.000	100.000
M. Antoine Engelen. . . . .	Neerstraat 32, 3582 Koersel, Belgique	4.000	100.000
M. Eric Willekens . . . . .	Voort 60, 2440 Geel, Belgique	3.000	75.000
M. Rudy Herman. . . . .	Kraaikant 62A, 3221 Nieuwrode, Belgique	3.000	75.000
M. Stephan Kessel. . . . .	Salinenstr 30, 30952 Ronnenberg, Germany	8.000	200.000
M. Alexander Toeldte. . . . .	15 Lammermoor Dr, St. Heliers, Auckland, New Zealand	4.000	100.000
<b>Total . . . . .</b>		<b>136.000</b>	<b>3.400.000</b>

Cent vingt-huit mille parts sociales ainsi souscrites ont été libérées en espèce, de sorte que le montant total trois millions deux cent trente-deux mille euros (EUR 3.232.000,-) a été crédité sur un compte bancaire de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, tandis que les huit mille (8.000) parts sociales souscrites par M. Stephan Kessel ont été libérées par un apport en nature, à concurrence de deux cent deux mille euros (EUR 202.000,-) d'une créance que M. Kessel détenait à l'encontre de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, par la production d'une

Rapport de Gérance, de sorte que la somme globale de trois millions quatre cent trente-quatre mille euros (EUR 3.434.000,-) se trouve à la disposition de la société dont trente-quatre mille euros (EUR 34.000) représentent le montant du droit d'apport pris en charge par les souscripteurs.

Le mandataire est autorisé à souscrire les nouvelles parts au nom et pour le compte des souscripteurs.

L'apport de trois millions quatre cent mille euros (EUR 3.400.000,-) est entièrement alloué au capital social.

*Troisième résolution*

A la suite de la décision susmentionnée, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital est fixé à la somme de soixante-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 68.095.225,-) représenté par deux millions sept cent vingt-trois mille huit cent neuf (2.723.809) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du/des comparant(s), le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du/des même(s) comparant(s), le texte anglais fera foi en cas de divergences entre les deux.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Duvieusart, N. Steuermann, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 59, case 9. – Reçu 34.340 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 janvier 2006.

P. Bettingen.

(018773/202/228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

**PRAVDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 90.147.

Il résulte:

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., et

- Du changement de la dénomination de RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., et

en date du 2 février 2006, que le conseil de Gérance de la société est constitué comme suit:

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.,

RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,

M. C.J.J.M. Huijbers.

Luxembourg, le 16 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04053. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017940//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

**SOFID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.662.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 janvier 2006*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005/2006:

*Conseil d'administration:*

MM. Jean-Pierre Baggi, avocat, demeurant à Lugano (Suisse), président;

Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Maria Dennewald, avocat, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

HRT REVISION, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018055/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**EUROMUSIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 21, rue d'Epernay.

R. C. Luxembourg B 83.191.

*Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 14 décembre 2005*

*Résolution*

L'assemblée décide de:

1) Révoquer Monsieur David Girardi, demeurant à L-4832 Rodange, 455, route de Longwy, de son poste d'administrateur et de son poste d'administrateur-délégué,

2) Nommer Madame Victoria Tavares Da Fonseca, demeurant à L-3285 Bettembourg, 10, rue Willmar au poste d'administrateur,

3) Nommer Monsieur Paulo Madeira, administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance s'est levée à 15.00 heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal lequel est signé par les membres du bureau et les actionnaires ou mandataires qui en expriment le désir.

Dont procès-verbal.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03543. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018023//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**SFM STRUCTURED FINANCE MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 95.021.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2006.

*Pour SFM STRUCTURED FINANCE MANAGEMENT*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(018910/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**FIRST TOP LuxCo, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 113.509.

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of January.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) JER EUROPE FUND II HOLDINGS, Sà r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 292,900.-, having its registered office at 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 103.086, here represented by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on January 31, 2006.

2) SPONDA PLC, a company governed by the laws of Finland, registered with the National Board of Patents and Registration under the number 525.102, having its registered office at Fabianinkatu 23, FIN-00130 Helsinki, Finland, here represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy on January 31, 2006.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the partners of FIRST TOP LuxCo (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.509, incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary on December 27, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The partners decide to increase the Company's share capital by an amount of fifteen thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 15,625.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) up to twenty-eight thousand one hundred and twenty-five Euro (EUR 28,125.-) by the issue of six hundred and twenty-five (625) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The new shares have been subscribed as follows:

five hundred (500) shares are subscribed by JER EUROPE FUND II HOLDINGS, S.à r.l., prenamed and one hundred and twenty-five (125) shares are subscribed by SPONDA PLC, prenamed.

The new shares will be paid up by a contribution in kind consisting of two claims held respectively by JER EUROPE FUND II HOLDINGS, S.à r.l. for an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and SPONDA PLC. for an amount of three thousand one hundred and twenty-five Euro (EUR 3,125.-) against the Company in the total amount of fifteen thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 15,625.-).

The total contribution of fifteen thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 15,625.-) will be allocated to the share capital.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of such increase of capital, article 6 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6. (first paragraph).** The Company's share capital is set at twenty-eight thousand one hundred and twenty-five Euro (EUR 28,125.-) represented by one thousand one hundred and twenty-five (1,125) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand seven hundred Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) JER EUROPE FUND II HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, au capital social de EUR 292.900.-, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 103.086, ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 31 janvier 2006.

2) SPONDA PLC., une société régie par les lois de Finlande, enregistrée auprès du National Board of Patents and Registration sous le numéro 525.102, ayant son siège social à Fabianinkatu 23, FIN-00130 Helsinki, Finlande, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 31 janvier 2006.

Les procurations signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associées de FIRST TOP LuxCo (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.509, constituée selon acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 27 décembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quinze mille six cent vingt-cinq euros (EUR 15.625,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) jusqu'à vingt-huit mille cent vingt-cinq euros (EUR 28.125,-) par l'émission de six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles sont souscrites comme suit:

- cinq cents (500) parts sont souscrites par JER EUROPE FUND II HOLDINGS, S.à r.l., prénommée et
- cent vingt-cinq (125) parts sont souscrites par SPONDA PLC., prénommée.

Les nouvelles parts seront payées par un apport en nature consistant en deux créances détenues respectivement par JER EUROPE FUND II HOLDINGS, S.à r.l. pour un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et SPONDA PLC. pour un montant de trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125,-) contre la Société pour un montant total de quinze mille six cent vingt-cinq euros (EUR 15.625,-).

La souscription totale de quinze mille six cent vingt-cinq euros (EUR 15.625,-) sera allouée au capital social.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

«**Art. 6. (premier alinéa).** Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt-huit mille cent vingt-cinq euros (EUR 28.125,-) représenté par mille cent vingt-cinq (1.125) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

*Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille sept cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 février 2006, vol. 901, fol. 25, case 10. – Reçu 156,25 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 février 2006.

J.-J. Wagner.

(019944/239/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

**FIRST TOP LuxCo, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 113.509.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 février 2006.

J.-J. Wagner.

(019946/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

**KINGS CROSS FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.553.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(018896/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

45231

**B-LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 93.511.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 15 juillet 2004 que:

*Délibérations*

L'assemblée révoque la société FREECAP GLOBAL INC. avec siège social au P/O Box 3152, Road Town, Tortola (British Virgin Islands) de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'assemblée nomme la société GRAWTON UNIVERSAL S.A. avec siège social au Via Espana 122, P/O Box 4297, Panama (République de Panama) aux fonctions de commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

*Pour la société*

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04712. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 juillet 2005 que:

*Délibérations*

L'Assemblée prend acte des démissions de Messieurs Jean-Luc Jourdan et Marc Weissberg de leur fonction d'administrateur adressées à la société avec effet au 8 février 2005.

L'Assemblée nomme deux nouveaux administrateurs pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006 comme suit:

- Jean-Luc Jourdan, Directeur de société, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey;

- Marc Weissberg, Directeur de société, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

*Pour la société*

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04711. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 juillet 2005 que:

*Délibérations*

Conformément à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 26 juillet 2005 et afin de rencontrer les exigences requises par le Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement en matière d'autorisation d'établissement, le Conseil d'administration nomme Monsieur Eric Lackner, employé privé, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, aux fonctions d'administrateur-délégué avec pouvoir de signature obligatoire dans le cadre de la gestion journalière de la société, pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

*Pour la société*

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04710. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 26 juillet 2005 que:

*Délibérations*

L'assemblée nomme un nouveau commissaire aux comptes et renouvelle les mandats de deux administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006 comme suit:

ELITIUS & ASSOCIES S.A. avec siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, commissaire aux comptes.

Monsieur Eric Lackner, employé privé, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, administrateur.

Monsieur René Vanhille, commerçant, demeurant à L-4018 Esch-sur-Alzette, 10, rue d'Audun, administrateur.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

*Pour la société*

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04708. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018053//77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**B-LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 93.511.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04705, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(018052//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**B-LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 93.511.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04703, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(018051//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

---

**CORTEC PAPERSYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 78.897.

L'an deux mille six, le neuf février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Dominique Gossart, employé privé, né à Tournai, (Belgique), le 19 mai 1965, demeurant à B-6700 Arlon, 71, avenue Victor Tesch (Belgique),

2.- Monsieur Aleksandar Djukanovic, employé privé, né à Smederevska Palanka, (Ex-Yougoslavie), le 27 juillet 1972, demeurant à L-7262 Helmsange, 7, cité Princesse Amélie,

ici représenté par Monsieur Dominique Gossart, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée CORTEC PAPERSYSTEMS, S.à r.l., avec siège social à L-7243 Bereldange, 68, rue du Dix Octobre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 78.897, a été originairement constituée sous la dénomination sociale de immoUnion, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 401 du 31 mai 2001,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 décembre 2004, publié au Mémorial C numéro 426 du 9 mai 2005, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en CORTEC PAPERSYSTEMS, S.à r.l.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-7243 Bereldange, 68, rue du Dix Octobre, à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent trente euros. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualités, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Gossart, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 février 2006, vol. 535, fol. 74, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 février 2006.

J. Seckler.

(019983/231/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

**ICI CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 83.371.

*Constatation de cession de parts sociales*

Suite à une cession de parts sociales sous seing privé signée par le cédant et le cessionnaire en date du 28 décembre 2005 et acceptée par les gérants au nom de la société, il résulte que le capital social de la société ICI CONSULTING, S.à r.l. est désormais réparti comme suit:

1. Madame Pasqualine Tortorelli, demeurant à F-57220 Bionville sur Nied, 1, rue du Château, vingt-cinq parts sociales .....	25
2. Monsieur Bernard Rihm, demeurant à F-57220 Bionville sur Nied, 1, rue du Château, soixante-quinze parts sociales .....	75
Total: cent parts sociales .....	100

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

Pour extrait conforme

P. Tortorelli / B. Rihm

*Les associés-gérants*

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01394. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(018062/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

**KINGS CROSS JV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.552.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2006.

H. Hellinckx

*Notaire*

(018897/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

**DSK SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 40.371.

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DSK SYSTEMS S.A., ayant son siège social à L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 40.371, constituée suivant acte notarié en date du 13 mai 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 455 du 10 octobre 1992 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 344 du 11 mai 2001.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Jacques Bauer, employé privé, demeurant à Rameldange,

qui désigne comme secrétaire Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Virgilio Da Silva, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social de la Société et par conséquent de l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet le développement, l'étude, la réalisation, la vente, l'installation, la mise en oeuvre, la maintenance, le financement et l'exploitation de tous équipements, systèmes, logiciels (Software) et de tous composants dans les domaines de la gestion du temps, du développement spécifique de logiciels, du contrôle d'accès, des équipements de sécurité et d'équipements techniques du bâtiment et de l'industrie en général ainsi que la formation et la consultance dans les domaines précités.

Elle pourra également faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières qui s'y rapportent directement ou indirectement ou qui peuvent favoriser le développement de l'objet social.»

2. Modification des pouvoirs de signature.

3. Nomination d'un directeur technique.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société et par conséquent l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet le développement, l'étude, la réalisation, la vente, l'installation, la mise en oeuvre, la maintenance, le financement et l'exploitation de tous équipements, composants, systèmes, logiciels (Software), dans les domaines de la gestion du temps, du développement spécifique de logiciels, du contrôle d'accès, des équipements de sécurité et d'équipements techniques du bâtiment et de l'industrie en général ainsi que la formation et la consultance dans les sujets précités.

Elle pourra également faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières qui s'y rapportent directement ou indirectement ou qui peuvent favoriser le développement de l'objet social.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et du directeur technique. Toutefois l'administrateur-délégué peut engager la Société sous sa seule signature à hauteur de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer comme directeur technique Monsieur Patrick Hentzen, responsable technique, né à Algrange (France) le 8 décembre 1971, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, 15, Boucle des châtaigniers pour une durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Bauer, V. Da Silva, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 36, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2006.

F. Baden.

(018885/200/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**DSK SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 40.371.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(018887/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**A.G.E. INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 114.311.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

1) Pierre Thielen, avocat à la Cour, demeurant à L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau;

en son nom personnel et pour compte de:

2) Olivier Rodesch, avocat à la Cour, demeurant à L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau;

en vertu d'une procuration en date de ce jour.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les fondateurs vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de AGE INVESTISSEMENTS S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros), représenté par 350 (trois cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du Conseil d'Administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Pierre Thielen .....	349 actions
Olivier Rodesch .....	1 action
Total .....	350 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de EUR 35.000,- (trente-cinq mille) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

45237

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Maître Pierre Thielen, 21, rue de Nassau à L-2213 Luxembourg né le 28 septembre 1947 à Ettelbruck,
  - b) Maître Olivier Rodesch, 21, rue de Nassau à L-2213 Luxembourg, né le 7 septembre 1970 à Libramont,
  - c) Maître Aude Sztornberg, 21, rue de Nassau à L-2213 Luxembourg, née le 31 juillet 1978 à Nancy.
 Maître Pierre Thielen est nommé président.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:  
Madame Liliane Lambert-Lorent, 21, rue de Nassau à L-2213 Luxembourg, née le 20 mai 1954 à Charleroi.
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
- 5.- Le siège social est établi à L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, vol. 151S, fol. 53, case 11. – Reçu 275 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

J. Elvinger.

(018824/211/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

**ROLACO HOTELS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 79.005.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROLACO HOTELS S.A.

P. Jeanbart / N.G. Homsy

*Administrateur / Administrateur*

(018965/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 112.469.

In the year two thousand six, on the tenth of February.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., (here after the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed enacted on November 7, 2005, registered at the «Registre du Commerce et des Sociétés» under the number R.C.S. B 112 469, The Meeting opened at 16.00 o'clock in Luxembourg.

The meeting is composed by the following limited Partnerships:

1. - INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I;
- 2.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II;
- 3.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III;
- 4.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV;
- 5.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V;
- 6.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI;
- 7.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII;
- 8.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII;
- 9.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX;

- 10.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X;  
11.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI;  
12.- WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP.

Represented by INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, whose registered office is situated at 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, and as agent of WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP whose registered office is situated at 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA.

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED is here represented by Mrs Catherine Dessoy, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxyholder appointed Mrs Sévrine Silvestro, «avocat», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, as secretary of the deed:

- 1.- Removal of the last paragraph of article 10 of the Articles of Association.
- 2.- Increase of the corporate capital by an amount of 700,000.- EUR (seven hundred thousand Euro) so as to raise it from its present amount of 100,000.- EUR (one hundred thousand Euro) to 800,000.- EUR (eight hundred thousand Euro) by the issue of 28,000 (twenty-eight thousand) new shares having a par value of 25.- EUR (twenty-five Euro) each, by contribution in cash.- Subscription and payment of the new shares.
- 3.- Subsequent amendment of article 8, first paragraph of the article of association.

*First resolution*

The meeting decides to remove the last paragraph of article 10 of the Articles of Association.

*Second resolution*

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of 700,000.- EUR (seven hundred thousand Euro) so as to raise it from its present amount of 100,000.- EUR (one hundred thousand Euro) to 800,000.- EUR (eight hundred thousand Euro) by the issue of 28,000 (twenty-eight thousand) new shares having a par value of 25.- EUR (twenty-five Euro) each, by contribution in cash.

*Third resolution*

The meeting decides to admit to the subscription of the 28,000 new shares:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	3,133
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	2,879
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	3,666
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	3,119
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	3,399
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	547
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	2,320
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	2,013
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	2,626
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X .....	2,240
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI .....	2,053
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP .....	5
	28,000

shares

represented by INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, whose registered office is situated at 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, and as agent of WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP whose registered office is situated at 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA.

*Intervention - Subscription - Payment*

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI and WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP, represented by INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, prenamed, acting on the above capacity, represented by Mrs Catherine Dessoy, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of the aforementioned proxy;

Declared to subscribe to the 28,000 (twenty-eight thousand) new shares which will be allocated as above, and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	78,325
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	71,975
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	91,650
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	77,975
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	84,975
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	13,675
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	58,000
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	50,325
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	65,650

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X .....	56,000
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI .....	51,325
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP .....	125
	EUR 700,000

so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of 700,000.- EUR (seven hundred thousand Euro), as was certified to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend article 8, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

**«Art. 8. (first paragraph)**

8.1. The Company's capital is set at 800,000.- EUR (eight hundred thousand Euro), represented by 32,000 (thirty-two thousand) shares of 25.- EUR (twenty-five Euro) each.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 10,000.- EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 16.30 o'clock.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dix février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée KWINTET INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte reçu le 7 novembre 2005, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.469.

La séance est ouverte à 16 heures à Luxembourg.

L'assemblée est composée des «Limited Partnerships» suivants:

- 1.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I;
- 2.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II;
- 3.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III;
- 4.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV;
- 5.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V;
- 6.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI;
- 7.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII;
- 8.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII;
- 9.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX;
- 10.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X;
- 11.- INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI;
- 12.- WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP.

Représentés par INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, ayant son siège social à 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, agissant en sa qualité de «General Partner» de INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, et en tant qu' «Agent» de WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP ayant son siège social au 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA.

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED est ici représentée par Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le porteur de procuration a nommé Maître Sévrine Silvestro, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, comme secrétaire à l'acte.

*Ordre du jour:*

- 1.- Suppression du dernier alinéa de l'article 10 des statuts
- 2.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 700.000.- EUR (sept cent mille euros), pour le porter de son montant actuel de 100.000.- EUR (cent mille euros) à 800.000.- EUR (huit cent mille euros) par l'émission de 28.000 (vingt-huit mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25.- EUR (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire-Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.
- 3.- Modification subséquente de l'article 8 premier alinéa des statuts.

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer le dernier alinéa de l'article 10 des statuts.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 700.000,- EUR (sept cent mille euros), pour le porter de son montant actuel de 100.000,- EUR (cent mille euros) à 800.000,- EUR (huit cent mille euros) par l'émission de 28.000 (vingt-huit mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 28.000 (vingt-huit mille) nouvelles parts sociales:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	3.133
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	2.879
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	3.666
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	3.119
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	3.399
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	547
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	2.320
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	2.013
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	2.626
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X .....	2.240
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI .....	2.053
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP .....	5
	28.000

parts sociales

«Limited Partnerships» représentés par INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, ayant son siège social à 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, agissant en sa qualité de «General Partner» de INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI, et en tant qu'«Agent» de WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP ayant son siège social à 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA

*Intervention - Souscription - Paiement*

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIPS I-XI et WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP, représentés par INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, pré-nommée, agissant en sa qualité référencée ci-dessus, représentée par Maître Catherine Desso, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu de la procuration ci-dessus référencée ont déclaré souscrire 28.000 (vingt-huit mille) nouvelles parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire et réparties comme suit:

INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP I .....	78.325
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP II .....	71.975
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP III .....	91.650
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IV .....	77.975
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP V .....	84.975
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VI .....	13.675
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VII .....	58.000
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP VIII .....	50.325
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP IX .....	65.650
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP X .....	56.000
INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED PARTNERSHIP XI .....	51.325
WAVECREST LIMITED PARTNERSHIP .....	125

EUR 700.000

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 700.000,- EUR (sept cent mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article huit alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8. (alinéa premier).** Le capital social est fixé à 800.000,- EUR (huit cent mille euros) représenté par 32.000 (trente-deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 10.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 heures.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française.

Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Dessoy, S. Silvestro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, vol. 27CS, fol. 56, case 6. – Reçu 7.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger.

(020049/211/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

### NICINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8126 Bridel, 2, rue Guillaume Stolz.

R. C. Luxembourg B 114.331.

### STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Nico Rollinger, administrateur de sociétés, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés.
2. Madame Juliette Haag, épouse Nico Rollinger, employée privée, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés.
3. Monsieur Serge Rollinger, étudiant, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés.
4. Monsieur Sven Rollinger, étudiant, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés.

Les comparants sub. 4 et 5 sont ici représentés par M. Nico Rollinger, prénommé, en vertu de 2 procurations lui délivrées lesquelles resteront annexées à l'acte pour être enregistrées avec lui.

5. Monsieur Sammy Rollinger, étudiant, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés, représenté par M. Nico Rollinger.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'ils vont constituer entre eux.

#### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Par la présente il est formé une société anonyme sous la dénomination de NICINVEST S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Bridel.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger.

Cette mesure n'a toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion et la mise en valeur d'immeubles au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger ainsi que toute prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

En général, la société prendra toutes mesures jugées utiles et fera toutes les opérations qui se rattachent à l'objet ou le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à 250.000,- EUR (deux cent cinquante mille euros) divisé en 250 (deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros) chacune.

Il y a deux catégories d'actions:

Actions A: 250 actions;

Actions B: actuellement non souscrites.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives. Les actions de la société peuvent être créées, aux choix de l'actionnaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une ou de plusieurs actions.

**Art. 7.** L'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses actions (le «cédant») doit en informer le conseil d'administration par lettre recommandée «d'avis de cession» en indiquant le nombre des actions dont la cession est demandée, les noms, prénoms, profession et domicile des cessionnaires proposés ainsi que les prix de cession et les modalités de paiement.

Dans les deux mois de la réception de l'avis de cession le conseil d'administration transmet la copie de l'avis de cession par lettre recommandée aux autres actionnaires de la même catégorie que le cédant.

Ces actionnaires auront alors un droit de préemption pour l'achat des actions dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre d'actions possédées par chacun de ces actionnaires. Le non-exercice, total ou partiel, par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres. En aucun cas les actions ne peuvent être fractionnées; si le nombre des actions à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des actions pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les actions en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort et sous la responsabilité du conseil d'administration.

Dans l'hypothèse où les actionnaires de la même catégorie n'exercent pas ou incomplètement leur droit de préemption, le droit de préemption passe aux actionnaires de l'autre catégorie pour les actions non préemptées. Ils en seront informés par le Conseil d'Administration suivant la procédure prévue ci-dessus.

Dans l'hypothèse où les actionnaires de cette autre catégorie n'exercent pas ou incomplètement leur droit de préemption, la société peut procéder au rachat des actions non préemptées.

Si la société ne procède pas ou incomplètement au rachat, un droit de préemption est accordé à MARCINVEST S.A. pour ces actions.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption doit en informer le conseil d'administration par lettre recommandée endéans les deux mois de la réception de l'avis de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption. Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement des droits de préemption des actionnaires suivant les stipulations du troisième paragraphe de cet article, les actionnaires jouiront d'un délai supplémentaire de quinze jours commençant à courir à partir de la réception de l'information.

Les actionnaires étant admis à exercer leur droit de préemption, pourront acquérir les actions au prix indiqué dans l'avis de cession. Le prix de cession des actions préemptées est toutefois payable en trois années par tranches trimestrielles égales et pour la première fois trois mois après que la cession soit devenue définitive.

L'exercice du droit de préemption pourra porter sur tout ou partie seulement des actions faisant l'objet de la demande de cession.

En cas de non-exercice de l'intégralité du droit de préemption et en cas de cession envisagée des actions non préemptées à un non-actionnaire, le conseil doit approuver ou refuser le transfert. Si le conseil d'administration n'approuve ni refuse le transfert des actions dans un délai d'un mois, le transfert des actions est considéré comme approuvé. Si le conseil d'administration refuse le transfert des actions, le conseil doit, dans un délai de trois mois commençant à la date de son refus, trouver un acheteur pour les actions non préemptées ou doit faire racheter ces actions par la société en conformité avec les dispositions de la loi. Si le conseil d'administration ne trouve pas un acheteur ou si la société ne rachète pas ces actions dans ce délai, le transfert des actions est considéré comme approuvé.

**Art. 8.** La société peut racheter ses propres actions conformément à l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

### Administration - Surveillance

**Art. 9.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Chaque catégorie d'actionnaires devra y être représentée proportionnellement à ses actions. Ils sont rééligibles et toujours révocables. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement la durée du mandat est de six ans.

Les actionnaires désignent le président parmi les administrateurs représentant les actions de la catégorie A.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 10.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion est conférée à l'administrateur le plus ancien en rang.

Le conseil d'administration de la société ne peut se réunir que si la majorité des membres est présente ou représentée pendant toute la durée de la réunion, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, courrier électronique ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion, est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée par la signature de son administrateur-délégué ou par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 11.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiées par la suite, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 12.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires rééligibles et révocables à tout moment. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement, la durée du mandat est de six ans.

### Année sociale

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, la première année sociale débute le jour de la constitution et expirera le 31 décembre 2006.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit désigné dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, elle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires des actions doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 16.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

### Disposition générale

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital libéré	Nombre d'actions
Catégorie A:			
1. Nico Rollinger .....	50.000,- EUR	50.000,- EUR	50
2. Juliette Rollinger .....	50.000,- EUR	50.000,- EUR	50
3. Serge Rollinger .....	50.000,- EUR	50.000,- EUR	50
4. Sven Rollinger .....	50.000,- EUR	50.000,- EUR	50
5. Sammy Rollinger .....	50.000,- EUR	50.000,- EUR	50
Catégorie B:			
	-	-	-
Total .....	250.000,- EUR	250.000,- EUR	250

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de 250.000,- EUR (deux cent cinquante mille euros) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les actionnaires préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Nico Rollinger, administrateur de sociétés, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés.

b) Madame Juliette Haag, épouse Nico Rollinger, employée privée, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés.

c) Monsieur Serge Rollinger, étudiant, demeurant à L-7246 Helmsange, 50, rue des Prés.

La durée des mandats est de 6 ans.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

- Monsieur Jean-Jacques Scherer, conseiller fiscal, ayant son adresse professionnelle à L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

La durée du mandat est de 6 ans.

4) Le siège de la société est fixé à: L-8126 Bridel, 2, rue Guillaume Stolz.

#### *Conseil d'administration*

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, ont désigné à l'unanimité Monsieur Nico Rollinger, préqualifié, comme administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Walferdange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Rollinger, J. Haag, S. Rollinger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 82, case 2. – Reçu 2.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

J. Elvinger.

(019089/211/180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

### **REPCO 4 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 110.756.

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of January.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Luxembourg), acting on behalf of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, actually prevented, who will keep the original of the present deed.

There appeared:

Ms Samia Rabia, Avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg, acting as attorney of the Company pursuant to a resolution of the Board of Directors of the Company (as defined below) passed on January 30, 2006.

A copy of the minutes of the Board of Directors, having been signed *ne varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party declared and requested the notary to act that:

I. The Company has been incorporated under the name of REPCO 4 S.A. on September 15, 2005 by virtue of a deed of Maître Léon Thomas Metzler, known as Maître Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and has its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 110.756. The articles of association have been amended pursuant to deeds of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on November 4, 2005 and on December 23, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter referred to as the «Company»).

II. The share capital of the Company amounts at EUR 281,370.- (two hundred eighty-one thousand three hundred and seventy Euro) The subscribed capital of the Company is set at EUR 281,370.- (two hundred eighty-one thousand three hundred and seventy Euro) represented by 7,007 B Shares and 21,130 A Shares.

III. According to article 5 of the articles of association of the Company, the amount of the authorized capital and authorized loan notes is fixed at EUR 4,356,080.03 (four millions three hundred fifty-six thousand and eighty Euro and three cents) and article 5 of the articles of association of the Company allows the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the limits of the authorized capital.

IV. During its meeting dated January 30, 2006, the Board of Directors of the Company resolved to proceed to the increase of the share capital, in an amount of EUR 60,840.- represented pursuant to the issue of 2,092 A Shares (the «Newly Issued A Shares») and of 3,992 B Shares (the «Newly issued B Shares»), each having a nominal value of EUR 10.-.

V. The Newly Issued A Shares have been subscribed by RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST S.A., having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the registry of Commerce and companies under section B number 110.464 (the «A Subscriber»).

VI. The Newly Issued B Shares have been subscribed by UBERIOR ENA LIMITED, having its registered office at Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburg, EH3 9PE, United Kingdom (the «B Subscriber»).

VII. The Newly Issued A Shares and the Newly Issued B Shares have been entirely subscribed and paid in by the A Subscriber and by the B Subscriber as here-above stated in consideration for an aggregate cash contribution amounting to EUR 60,840.-. The accuracy of the subscription has been evidenced to the undersigned notary by a blocking certificate issued by DEXIA BIL as of January 27, 2006, which having been signed *ne varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

VIII. The amount of EUR 60,840.- is at the free disposal of the Company as it has been evidenced to the undersigned notary.

IX. As a consequence of such increase of capital, the Board of Directors resolved to amend the article 5.1 and the article 5.3. of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

5.1. The subscribed capital of the Company is set at EUR 342,210.- (three hundred forty-two thousand two hundred and ten Euro), represented by 34,221 (thirty-four thousand two hundred and twenty-one) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euro) each divided into 23,222 (twenty-three thousand two hundred and twenty-two) class A shares (the «A Shares») and 10,999 (ten thousand nine hundred and ninety-nine) class B shares (the «A Shares» and together with the B shares, hereinafter the «Shares»).

«5.3. The authorized capital and authorized issue of loan note is set at an aggregate maximum amount of EUR 4,193,309.69 (four millions one hundred ninety-three thousand three hundred and nine Euro and sixty-nine cents)».

#### *Expenses*

The amount of the expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever, borne by the Company as a result of the present deed are valued at approximately one thousand five hundred and fifty Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le trente janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

Mademoiselle Samia Rabia, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de la Société en vertu d'une résolution du conseil d'administration de la Société (telle que définie ci-dessous) prise en sa réunion du 30 janvier 2006.

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la Société a été constituée sous la dénomination de REPCO 4 S.A., le 15 septembre 2005 par acte passé devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et a son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.756. Les statuts de la société ont été modifiés par actes passés par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 4 novembre 2005 et le 23 décembre 2005, non encore publiés Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après, la «Société»).

II. Le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 281.370,- (deux cent quatre-vingt-un mille trois cent soixante-dix euros). Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 281.370,- (deux cent quatre-vingt-un mille trois cent soixante-dix euros) réparti en 7.007 Actions B et 21.130 Actions A;

III. Selon l'article 5 des statuts, le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire est fixé à un montant total de EUR 4.356.080,03 (quatre millions trois cent cinquante-six mille quatre-vingt euros et trois cents), et l'article 5 des statuts autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Lors de sa réunion du 30 janvier 2006, le conseil d'administration, a décidé de réaliser une augmentation de capital en numéraire d'un montant de EUR 60.840,- par l'émission de 2.092 Actions A (les «Actions A Nouvellement Emises») et de 3.992 Actions B (les «Actions B Nouvellement Emises»).

V. Les Actions A Nouvellement Emises ont été souscrites par RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST S.A., ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 110.464 (le «Souscripteur A»).

VI. Les Actions B Nouvellement Emises ont été souscrites par UBERIOR ENA LIMITED, ayant son siège social à Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburg, EH3 9PE, Royaume-Uni (le «Souscripteur B»).

VII. Les Actions A nouvellement Emises et les Actions B nouvellement Emises ont été entièrement souscrites et payées par le Souscripteur A et le Souscripteur B tel que décrit ci-dessus pour un montant total de EUR 60.840,-. La réalité de cette souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par un certificat de blocage émis par DEXIA BIL le 27 janvier 2006, qui, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

VIII. Le montant de EUR 60.840,- est à la libre disposition de la Société tel que cela a été prouvé au notaire instrumentaire.

IX. En conséquence d'une telle augmentation de capital, le Conseil d'Administration a décidé de modifier l'article 5.1. et l'article 5.3. des statuts de la Société, qui doit désormais être lu comme suit:

5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à EUR 342.210,- (trois cent quarante-deux mille deux cent dix euros), représenté par 34.221 (trente-quatre mille deux cent vingt et une) actions ayant une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, divisées en 23.222 (vingt-trois mille deux cent vingt-deux) actions de catégorie A (les «Actions A») et 10.999 (dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions de catégorie B (les «Actions B») et les Actions A seront désignées ensemble, ci-après, comme étant les «Actions».)»

«5.3. Le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire sont établis à un montant global maximum de EUR 4.193.309,69 (quatre millions cent quatre-vingt-treize mille trois cent neuf euros soixante-neuf cents).»

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente réunion, est évalué à mille cinq cent cinquante euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Rabia, J.-J. Wagner.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 février 2006, vol. 535, fol. 65, case 8. – Reçu 608,40 euros.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 février 2006.

J. Seckler.

(019197/231/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**DALIA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 84.978.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(018898/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**HARMONIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 105.080.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 37663 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(018928/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**BATI EXPANSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 104.023.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 35682 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(018930/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.849.

---

L'an deux mille six, le huit février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KLOPP & BOUR CONSEILS S.A. avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 95.849, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1079 du 16 octobre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exécution de tous mandats se rattachant directement ou indirectement à l'exercice des professions d'expert-comptable, de domiciliataire, de commissaire aux comptes, de conseil économique et de conseil fiscal.

Elle peut accepter tous mandats, effectuer toutes opérations à caractère fiduciaire dans les limites des lois et règlements en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg, et plus généralement, promouvoir et réaliser toutes opérations et activités se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en faciliter la réalisation.»

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 4 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 1).

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, Ch. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 février 2006, vol. 535, fol. 73, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 février 2006.

J. Seckler.

(020012/231/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

**NOVAMIL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 100.958.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(018931/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**TEEKAY EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1025 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 100.276.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 35641 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(018941/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**JBM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 73.398.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN04947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Signature.

(018518/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**JBM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 73.398.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN04959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Signature.

(018514/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**JBM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 73.398.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN04954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Signature.

(018512/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**JBM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 73.398.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN04950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Signature.

(018510/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**TOMORROW'S TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 91.975.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 35505 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger  
Notaire

(018943/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**WSI EDUCATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Heienhaff, 1B, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 105.793.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 37323 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger  
Notaire

(018944/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**WestLease (1) INTERNATIONAL LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: London.

Principal establishment: L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 114.407.

—  
STATUTES

In the year two thousand six, on the thirtieth day of January.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

WestLB INTERNATIONAL S.A., a public limited company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 32-34, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte, L-2014 Luxembourg, and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 10.309, here represented by Mr Marc Mehlen, lawyer, with professional address at 4, place de Paris, L-2314 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 27 January 2006.

Such proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with this deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that WestLB INTERNATIONAL S.A. is the sole shareholder of WestLease (1) INTERNATIONAL LIMITED a private limited liability company, having its registered office in London, United Kingdom, registered under number 1581384 (the «Company») and incorporated under the name NELSTAR LEASING CO LIMITED on 19 August 1981;
- that the board of directors of the Company, at a meeting held on 27 January 2006, has resolved, among others, (i) to transfer the principal office (but not the registered office) and the effective place of management of the Company from the United Kingdom to Luxembourg, (ii) to set the date of effectiveness of the transfer of the principal office (but not the registered office) and the effective place of management of the Company from the United Kingdom to Luxembourg to 30 January 2006 and (iii) to comply with Luxembourg law and the rules governing the status of a legal entity under, S.à r.l. form and namely article 159 of the Luxembourg Company Law of August 10, 1915, as amended.

Thereupon, the proxyholder, representing the sole shareholder of the Company and the Company, requested the notary to record that:

1. The principal office (but not the registered office) and the effective place of management of the Company are transferred from the United Kingdom to Luxembourg effective 30 January 2006.
2. The principal office (but not the registered office) of the Company is set at 30, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.
3. The Company shall operate in Luxembourg in the form of a «société à responsabilité limitée».
4. The sole shareholder of the Company resolves to approve the opening balance sheet of the Company; such opening balance sheet will remain attached to the present deed.
5. The share capital of the Company amounts to ten thousand English Pounds (GBP 10,000.-), divided into hundred ninety-nine (199) class A shares and one (1) class B share, having all of a nominal value of fifty English Pounds (GBP 50.-), fully paid-up.
6. The sole shareholder of the Company declares that the Company has own funds of fifty-six million eight hundred nineteen thousand and four English Pounds and eighty-five Pence (GBP 56,819,004.85) (corresponding to eighty-two million eight hundred fifty-nine thousand one hundred fifty-four Euro and seventy-seven Cents (EUR 82,859,154.77) and which are, hence, exceeding the share capital of the Company as defined in article 6 of the following articles.
7. Are appointed as directors of the Company with effect as of 30 January 2006:
  - a) Mr Franz Ruf, with professional address at 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg;
  - b) Mr Thomas Keith, with professional address at 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg;
  - c) Mr Christian Klar, with professional address at 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.
8. The share capital owned by WestLB INTERNATIONAL S.A.
9. The sole shareholder of the Company has proceeded for the purposes of article 159 of the Luxembourg Company Law of August 10, 1915 as amended, but under the understanding that the Company continues to be regarded under the laws of the England as a validly incorporated England company, to an adaptation of its Articles of Association, so as to make them comply with the substantive laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Such Articles of Association are reproduced hereafter:

**Art. 1. Form**

There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and furthermore by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by these articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6, 7, 8 and 13 the exceptional rules applying to one member companies. The Company will continue to also comply with and will not do anything contrary to the provisions of the UK Companies Act 1985 (as amended) and the laws of its country of incorporation. No regulations contained in Table A in the schedule to the Companies (Table A to F) Regulations 1985 (as amended) apply as the regulations or articles of association of the Company.

## Art. 2. Corporate Purpose

The Company may:

- carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition and disposal of interests in one or more ships and the administration, management, control and development of those interests, including, but not limited to, by way of leasing or sale and lease-back;
- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- render assistance in any form, including but not limited to advances, loans, money deposits, credits, guarantees or granting of security to its affiliates; and
- perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives and to effect all transactions which are necessary or useful to fulfil its object as well as operations directly or indirectly described in this article.

## Art. 3. Duration

The Company is formed for an unlimited period.

## Art. 4. Name

The Company will have the name WestLease (1) INTERNATIONAL LIMITED.

## Art. 5. Registered Office

5.1. The registered office of the Company is established in London, United Kingdom.

5.2. It has its main office and principal place of business in Luxembourg.

5.3. The registered office and place of effective management may be transferred to any other place by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for by amendments to the Articles, provided the registered office may only be transferred to a place within England and Wales.

5.4. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

## Share capital

### Art. 6. Corporate Capital

6.1. The authorised and issued share capital of the Company at the date of adoption of these articles is fixed at ten thousand English Pounds (GBP 10,000.-), divided into one hundred and ninety-nine (199) Class A Shares of fifty English Pounds (GBP 50.-) each (the «Class A Shares») and by one (1) Class B Share of fifty English Pounds (GBP 50.-) (the «Class B Share» and, together with the Class A Shares, the «Shares»).

6.2. The share capital may be altered by a decision of shareholders' in general meeting, in accordance with article 13 of the Articles.

### Art. 7. Shares

7.1. Each Class B Share entitles the shareholder to a non-cumulative dividend of 6% per annum of the profits available for distribution and from time to time determined to be paid-up. Such dividend is paid in priority to the dividends payable to the Class A Shares. Such dividend shall be payable annually at a time determined by the directors. On the winding-up liquidation or other return of capital, each Class B Share entitles its holder to a return of the capital paid up on such Class B Share in priority to the claims of the holders of the Class A Shares but no further right to participate in profits or assets.

7.2. Each Class A Share entitles the holder thereof, after payments of the holders of the Class B Shares, to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

7.3. The Company shall not be obliged to recognise any interest in any share apart from the absolute right to the entirety of that share. Accordingly, joint owners of a share must appoint a sole person as their representative.

7.4. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7.5. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

### Art. 8. Transfer of Shares

8.1. In case of a single shareholder, the Shares held by the single shareholder are freely transferable.

8.2. In the case of plurality of shareholders, the Shares may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

## Directors

### Art. 9. Board of Directors («conseil de gérance»)

The Company is managed by a board of directors («conseil de gérance») of at least two directors («gérants»). The directors need not be shareholders. The directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of Shares.

### Art. 10. Powers of the Board of Directors

10.1. The directors will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with clause 2.

10.2. All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

10.3. The Company shall be bound by the joint signature of any two directors or by any other person to whom a power of attorney has been granted by the board of directors constituting him as an agent of the Company.

### **Art. 11. Meetings and Decisions of the Board of Directors**

11.1. A meetings of the board of directors may be convened by any director. Every director shall receive notice of the meeting but the board of directors may validly debate without prior notice if all the directors are present or represented.

11.2. The directors may appoint one of their number as the chairman of each meeting. Meetings of the board of directors are quorate if the chairman is physically present in Luxembourg and if a majority of the directors are present or represented at the meeting and are physically present in Luxembourg. If a director is unable to attend a board of directors' meeting, he may give a written proxy to another director who will be physically present at the meeting in order for such proxyholder to vote in his name at the board of directors' meeting. No director may hold more than one proxy for any board meeting.

11.3. The board of directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of directors shall be adopted by the simple majority.

11.4. One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

11.3. A written decision, signed by all the directors, is as proper, effectual and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors, which was duly convened and held.

11.6. A decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the directors of the board of directors.

### **Art. 12. Liability of Directors**

The directors of the Company assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

### **Shareholder's decisions**

#### **Art. 13. Shareholder's Decisions**

13.1. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of Shares, which he owns. A resolution put to the vote of a meeting of shareholders shall be decided on a poll, such that each shareholder is entitled to exercise one vote for each Share held. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the shares present or represented.

13.2. However, a resolution to amend the articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued share capital.

#### **Art. 14. Annual General Meeting of Shareholders**

The annual general meeting of shareholders will be held in the City of Luxembourg, on the third Thursday of May in each year.

### **Financial year - Balance sheet**

#### **Art. 15. Financial Year**

The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

#### **Art. 16. Adoption of Financial Statements**

16.1. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of directors is to prepare an «inventory» which includes an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.2. Each shareholder is entitled to inspect the above inventory and the balance sheet of the Company at the Company's registered office.

#### **Art. 17. Distribution Rights**

17.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company will be allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

17.2. The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

### **Winding-up - Liquidation**

#### **Art. 18. Winding-up, Liquidation**

18.1. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

18.2. A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

### **Applicable law**

#### **Art. 19. Applicable Law**

To the extent possible, reference will be made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Costs and expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed to eight hundred and forty-five thousand Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille six, le trente janvier.

Par-devant, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

WestLB INTERNATIONAL S.A.; une société anonyme constituée sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 32-34, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte, L-2014 Luxembourg, et enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 10.309, représentée par Monsieur Marc Mehlen, avocat, ayant son adresse professionnelle au 4, place de Paris, L-2314 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 27 janvier 2006.

Cette procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et du notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que WestLB INTERNATIONAL S.A. est l'associé unique de WestLease (1) INTERNATIONAL LIMITED, une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Londres, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro 1581384 (la «Société»), et constituée sous la dénomination NELSTAR LEASING CO LIMITED on 19 August 1981;

- que le conseil de gérance de la Société, à une réunion tenue le 27 janvier 2006, a décidé, entre autre, (i) de transférer l'établissement principal (mais pas le siège social) ainsi que le lieu de gestion effectif de la Société du Royaume-Uni au Luxembourg, (ii) de fixer la date effective du transfert du principal établissement (mais pas du siège social), ainsi que du lieu de gestion effectif de la Société du Royaume-Uni au Luxembourg avec effet au 30 janvier 2006 et (iii) de satisfaire aux dispositions de la loi luxembourgeoise ainsi que des règles régissant le statut d'une personne morale constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée et notamment à l'article 159 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, tel que modifié.

Le mandataire, représentant l'associé unique de la Société a requis le notaire d'acter que:

1. Le siège principal (mais pas le siège social) et le lieu de gestion effectif de la Société sont transférés du Royaume-Uni au Luxembourg avec effet au 30 janvier 2006.

2. Le principal établissement (mais pas le siège social) de la Société est établi au 30, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

3. La Société agira au Luxembourg sous la forme d'une «société à responsabilité limitée».

4. L'associé unique de la Société décide d'approuver le bilan d'ouverture de la Société; lequel bilan d'ouverture restera annexé au présent acte;

5. Le capital social de la Société s'élève à dix mille livres anglaises (GBP 10.000,-), divisé en cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales de Classe A et une part sociale de Classe B, ayant chacune une valeur nominale de cinquante livres anglaises (GBP 50,-), entièrement libéré.

6. L'associé unique de la Société déclare que la Société a des fonds propres de cinquante-six millions huit cent dix-neuf mille quatre euros et quatre-vingt-cinq centimes (GBP 56.819.004,85) (correspondant à quatre-vingt-deux millions huit cent cinquante-neuf mille cent cinquante-quatre euros et soixante-dix-sept cents (EUR 82.859.154,77) et qui excèdent ainsi le capital social de la Société tel que défini à l'article 6 des statuts ci-dessous.

7. Sont nommés gérants de la Société avec effet au 30 janvier 2006:

a) Monsieur Franz Ruf, ayant son adresse professionnelle au 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg;

b) Monsieur Thomas Keith, ayant son adresse professionnelle au 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg;

c) Monsieur Christian Klar, ayant son adresse professionnelle au 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg;

8. Le capital social de la Société est entièrement détenu par WestLB INTERNATIONAL S.A.;

9. L'associé unique de la Société a procédé pour les besoins de l'article 159 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, mais sous la compréhension que la Société continue d'être considérée d'après les lois d'Angleterre comme une société anglaise valablement constituée, à une adaptation de ses Statuts, de façon à respecter les lois matérielles du Grand-Duché de Luxembourg.

Ces Statuts sont reproduits ci-après:

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme**

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que ces statuts (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6, 7, 8 et 13 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle. La Société continuera également de satisfaire et ne fera rien de contraire aux dispositions de la Loi anglaise de 1985 sur les Sociétés (telle que modifiée) (UK Companies Act 1985) et des lois de son pays de constitution. Aucune des dispositions contenues dans le Tableau A de l'annexe du Règlement sur les Sociétés (Tableau A à F) de 1985 (tel que modifié) ne s'appliquent comme règles ou statuts de la Société.

## Art. 2. Objet Social

La Société peut:

- effectuer toutes opérations ayant trait directement ou indirectement à l'acquisition ou à la disposition d'intérêts dans un ou plusieurs navires et à l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces intérêts, y compris, mais non limité à, par voie de leasing ou de location vente;
- emprunter de l'argent sous quelque forme que ce soit ou obtenir toute forme de crédits et élever des fonds, y compris, mais non limité à, par l'émission d'obligations, de billets à ordre et de tout autre titre de dettes, l'utilisation de produits dérivés ou autres;
- octroyer de l'assistance sous quelque forme que ce soit, y compris, mais non limité à, des avances, prêts, dépôts d'argent, crédits, garanties ou accorder des sûretés à ses filiales; et
- effectuer toute opération commerciale, technique et financière, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que précédemment décrit et accomplir toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet.

## Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Art. 4. Nom

La Société aura le nom WestLease (1) INTERNATIONAL LIMITED.

## Art. 5. Siège Social

- 5.1. Le siège social de la Société est établi à Londres, Royaume-Uni.
- 5.2. Elle a son principal établissement ainsi que son lieu de gestion principal à Luxembourg.
- 5.3. Le siège social et le lieu de gestion effectif peuvent être transférés à tout autre endroit par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts, étant entendu que le siège social ne peut seulement être transféré en un endroit d'Angleterre ou du Pays de Galles.
- 5.4. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## Capital social

### Art. 6. Capital Social

6.1. Le capital social autorisé et émis de la Société, à la date d'adoption de ces Statuts, est fixé à dix mille livres anglaises (GBP 10.000,-), divisé en cent quatre-vingt-dix-neuf (199) parts sociales de Classe A ayant chacune une valeur de cinquante livres anglaise (GBP 50,-) (les «Parts Sociales de Classe A») et une (1) part sociale de Classe B ayant une valeur de cinquante livres anglaises (GBP 50,-) (la «Part Sociale de Classe B et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales»).

6.2. Le capital social peut être modifié par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des Statuts.

### Art. 7. Parts Sociales

7.1. Chaque Part Sociale de Classe B donne droit à un dividende non cumulatif de 6% par année des profits disponibles pour distribution et devant être payés de temps à autre. Ce dividende est payé en priorité par rapport aux dividendes payables aux Parts Sociales de Classe A. A la liquidation ou au autre remboursement de capital, chaque Part Sociale de Classe B donne droit au titulaire à un remboursement de capital payé sur cette Part Sociale de Classe B en priorité des créances des titulaires de Parts Sociales de Classe A mais à aucun autre droit de participation aux profits ou actifs.

7.2. Chaque Part Sociale de Classe A donne droit, après paiement des détenteurs des Parts Sociales de Classe B, à une part des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre de Parts Sociales de Classe A existantes.

7.3. La Société ne sera pas obligée de reconnaître de droits relatifs aux Parts Sociales, mis à part le droit absolu à l'entière part de ces Parts Sociales. En conséquence, les propriétaires indivis d'une Part Sociale doivent désigner une seule personne qui les représente.

7.4. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7.5. La Société ne peut pas être dissoute pour raison de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de l'associé unique ou de l'un des associés.

### Art. 8. Cession de Parts Sociales

8.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

8.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales détenues par chaque associé peuvent être cédées par application des exigences de l'article 189 de la Loi.

## Gérants

### Art. 9. Conseil de Gérance

La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux gérants. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

### Art. 10. Pouvoirs du Conseil de Gérance

10.1. Les gérants auront tous les pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformes à la clause 2.

10.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

10.3. La Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants ou par toute autre personne à qui un pouvoir a été donné par le conseil de gérance le constituant mandataire de la Société.

#### **Art. 11. Réunions et Décisions du Conseil de Gérance**

11.1. Une réunion du conseil de gérance peut être convoquée par n'importe quel gérant. Chaque gérant recevra une convocation à la réunion mais le conseil de gérance peut valablement débattre sans convocation lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

11.2. Les gérants peuvent nommer l'un d'entre eux au tant que président de la réunion. Les réunions du conseil de gérance sont valablement réunies si le président est physiquement présent à Luxembourg et si une majorité de membres sont présents ou représentés à la réunion et sont physiquement présents à Luxembourg. Si un gérant est dans l'incapacité d'être présent à une réunion du conseil de gérance, il peut délivrer une procuration écrite à n'importe quel autre gérant qui sera physiquement présent à la réunion de sorte que ce mandataire pourra voter en son nom à la réunion du conseil de gérance. Aucun gérant ne peut détenir plus d'une procuration par réunion.

11.3. Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si la majorité de ces membres est présente ou représentée par procuration. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à la majorité simple.

11.4. Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg, de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signés par tous les gérants y ayant participé.

11.5. Une décision écrite, signée par tous les gérants, sera aussi correcte, effective et valable que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue.

11.6. Une décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signés par tous les membres du conseil de gérance.

#### **Art. 12. Responsabilité des Gérants**

Les gérants de la Société ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

### **Décision des associés**

#### **Art. 13. Décisions des Associés**

13.1. Chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Une résolution soumise au vote de l'assemblée des associés sera décidée à main levée, de telle sorte que chaque associé est autorisé à exercer un vote pour chaque Part Sociale qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social présent ou représenté.

13.2. Toutefois, une résolution modifiant les statuts ne peuvent être adoptées que par la majorité des actionnaires détenant au moins trois quarts du capital social émis de la Société.

#### **Art. 14. Assemblée Générale Annuelle des Associés**

L'assemblée générale des associés se tiendra dans la ville de Luxembourg le troisième jeudi de mai de chaque année.

### **Exercice social - Compte annuel**

#### **Art. 15. Exercice Social**

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **Art. 16. Résultats Sociaux**

16.1. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire qui comprend une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.2. Tout associé est autorisé à prendre connaissance dudit inventaire et des bilans de la Société au siège social de la Société.

#### **Art. 17. Répartition des Bénéfices**

17.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 pour cent (10%) du capital social.

17.2. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

### **Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 18. Dissolution - Liquidation**

18.1. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs nommé(s) par les associés qui détermineront leur pouvoir et rémunération.

18.2. Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation, en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus ou inconnus de la Société.

### **Loi applicable**

#### **Art. 19. Loi Applicable**

Dans la mesure du possible, il sera fait référence aux dispositions de la Loi pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par ces Statuts.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte s'élèvent à huit cent quarante-cinq mille euros.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête de la partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et domicile, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Mehlen, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1<sup>er</sup> février 2006, vol. 901, fol. 21, case 10. – Reçu 828.591,55 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 février 2006.

J.-J. Wagner.

(019880/239/392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

---

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 79.234.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

I. Campbell

(018643//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 79.234.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

I. Campbell.

(018642//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**DREADNOUGHT INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.179.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018495/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**DREADNOUGHT INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.179.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018493/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

---

**EASTMAN CHEMICAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 67.736.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(018900/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

**TANKREEDEREI II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 76.034.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 février 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(018901/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

**MEDLX1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 110.940.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41169 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(018916/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**CEP II CO-INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 114.414.

**STATUTES**

In the year two thousand and six, on the thirteenth day of January.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

CARLYLE BRITAX PARTNERS, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England, with its registered office at 10 Upper Bank Street, London E14 5JJ, United Kingdom, registered with the trade and companies' register of England and Wales under the number LP10975,

here represented by Saskia Konsbruck, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Washington D.C. on 11 January 2006.

This proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (*société à responsabilité limitée*) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will assume the name of CEP II CO-INVESTMENT, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of its sole shareholder or, as the case may be, a general meeting of its shareholders. A transfer of the registered office within the same municipality may be decided by a resolution of the sole manager or, as the case may be, the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

### B. Share capital - Shares

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time by the sole shareholder or, as the case may be, by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, who need not necessarily be shareholders. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of two members of the board of managers. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of manager has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### **D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders**

**Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation, requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 19.** The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 20.** The Company's financial year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 21.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholder(s). Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the sole shareholder, or, as the case may be, among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 24.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and payment*

All of the five hundred (500) shares have been subscribed by CARLYLE BRITAX PARTNERS, L.P., as aforementioned, for a total price of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500).

All the shares have been entirely paid-in, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year, shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which are to be borne by the Company or which shall be charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximate thousand eight hundred Euro.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
2. The following persons are appointed managers of the Company for an unlimited period of time:

Christopher Finn, managing director, born on 6 July 1957 in New York, United States of America, residing in Lansdowne House, 57 Berkeley Square, London, W1J 6ER, United Kingdom;

John F. Harris, managing director, born on 29 April 1960 in Washington D.C., United States of America, residing at c/o The Carlyle Group 1001 Pennsylvania, Avenue NW Washington DC 20004-2505, United States of America;

William E. Conway, managing director, born on 27 August 1949 in Lowell, Massachusetts, United States of America, residing at c/o The Carlyle Group 1001 Pennsylvania, Avenue NW Washington DC 200004-2505, United States of America;

Guy Harles, lawyer, born on 4 May 1955 in Luxembourg, residing in 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg.  
The Company shall be bound by the joint signature of any two (2) managers.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le treize janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CARLYLE BRITAX PARTNERS, L.P., une société régie par les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 10 Upper Bank Street, London E14 5JJ, Royaume-Uni, inscrite au registre de commerce d'Angleterre et de Wales sous le numéro LP10975,

représentée par Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Washington D.C., le 11 janvier 2006.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ayant la capacité comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de CEP II CO-INVESTMENT, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de son associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés. Un transfert du siège social à l'intérieur de la même municipalité pourra être décidé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

#### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié par l'associé unique, ou le cas échéant, moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant

aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance, associés ou non. Dans ce cas la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient ou représente.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 19.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### E. Année sociale - Bilan - Répartition

**Art. 20.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 21.** Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### F. Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera distribué à l'associé unique ou, le cas échéant, partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

#### Souscription et libération

L'ensemble des cinq cents (500) parts sociales a été souscrit par CARLYLE BRITAX PARTNERS, L.P., susmentionnée, pour un montant total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

L'ensemble des parts sociales souscrites a été intégralement libéré, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), entièrement affectée au capital social, est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date des présentes et prendra fin le 31 décembre 2006.

#### Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille huit cents euros.

#### Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
2. Sont nommés comme gérants de la Société pour une durée illimitée:
  - a. Christopher Finn, managing director, né le 6 juillet 1957 à New York, Etats-Unis, demeurant Lansdowne House, 57 Berkeley Square, London, W1J 6ER, Angleterre;
  - b. John F. Harris, managing director, né le 29 avril 1960 à Washington D.C., Etats-Unis, demeurant au c/o The Carlyle Group 1001 Pennsylvania, Avenue NW Washington DC 200004-2505, Etats-Unis;
  - c. William E. Conway, managing director, né le 27 août 1949 à Lowell, Massachusetts, Etats-Unis, demeurant au c/o The Carlyle Group 1001 Pennsylvania, Avenue NW Washington DC 200004-2505, Etats-Unis;
  - d. Guy Harles, avocat, né le 4 mai 1955 à Luxembourg, demeurant au 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent acte qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française et qu'à la requête de cette même personne la version anglaise fera foi en cas de divergences entre le texte anglais et français.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Konsbruck, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, vol. 152S, fol. 3, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

J. Elvinger.

(019988/211/317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

#### **OLDGATE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 110.008.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40797 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(018918/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**SOEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 102.269.

L'an deux mille six, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Vincent Willems, employé privé, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie,

agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme SOEN LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 30, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B numéro 102.269, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1067 du 23 octobre 2004, en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 5 janvier 2006, un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Lequel comparant, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Qu'en application des articles 278 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales, la société anonyme SOEN LUXEMBOURG S.A., prédésignée, a fusionné avec la société anonyme CENTURY REAL ESTATE S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 108.672, constituée aux Iles Vierges Britanniques et dont le siège social a été transféré de Tortola (Iles Vierges Britanniques) à Luxembourg suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 mai 2005, publié au Mémorial C numéro 1170 du 8 novembre 2005, avec un capital social de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR), représenté par cent (100) actions avec une valeur nominale de trois cent soixante-quinze euros (375,- EUR) chacune, par absorption de cette dernière conformément au projet de fusion passé par acte sous seing privé en date du 31 août 2005 et publié au Mémorial C numéro 1301 du 30 novembre 2005.

II.- Que cette fusion a été réalisée suivant les prescriptions de l'article 279 de la loi susvotée et qu'aucune assemblée générale d'approbation n'est nécessaire, aucun actionnaire des sociétés concernées n'ayant requis de convocation d'assemblée et la fusion s'opérant de plein droit par l'écoulement du délai d'un mois à dater de la publication au Mémorial du projet de fusion.

III.- Que par conséquent, la fusion se trouve réalisée, entraînant de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274, notamment la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante et la dissolution de la société absorbée CENTURY REAL ESTATE S.A.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. Willems, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 février 2006, vol. 535, fol. 63, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 février 2006.

J. Seckler.

(019219/231/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**BROOKFIELD PROPERTIES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.464.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 33727 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(018919/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**AdvisorTech INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 76.980.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 32707 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(018921/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

45263

**WORLD FUEL SERVICES FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 95.561.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 32449 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger  
Notaire

(018922/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**HAWK MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 108.931.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40807 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger  
Notaire

(018924/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**PHARUS ADVISORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 90.213.

—  
Les comptes annuels révisés au 30 septembre 2005 et l'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2006, enregistrés à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05096, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

C.-I. Berge / L. Palumbo  
Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(018970/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**EMETEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 82.778.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

EMETEX S.A.

Signature

(019166/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**ING PRIVATE EQUITY, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 81.366.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BN06602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2005.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

(018989//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

45264

**MAARIK S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 37.218.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(019163/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**ORENS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 80.704.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

Signature.

(019210//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**ORENS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 80.704.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

Signature.

(019209//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES GLOBAL HOLDING, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8081 Luxembourg, 6, rue de Mamer.  
R. C. Luxembourg B 79.233.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 36176 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

J. Elvinger

*Notaire*

(018951/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

---